



DÉPARTEMENT de la SAVOIE  
Canton de Montmélian  
**Mairie de CHIGNIN**

☎ 04.79.28.10.12

✉ [mairiedechignin@wanadoo.fr](mailto:mairiedechignin@wanadoo.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt-trois et le mercredi 08 novembre, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

**Mesdames, Messieurs les Adjoints :** Annick HYVERT, Christophe OUVARD, Christian QUENARD et Yves TISSOT.

**Mesdames, Messieurs les Conseillers :** Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Bruno CHAILLOU, Yannick COLIN, Marion EVERAERE, Rose LOUREIRO, Christophe MARTINETTI, Florent QUENARD, Guillaume QUENARD et Rose SCARAMOZZINO.

Formant la majorité des Membres en exercice.

**Absent excusé :** Néant

Monsieur Yves TISSOT a été nommé secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

#### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06 septembre 2023

Aucune observation particulière n'ayant été apportée, le procès-verbal du conseil municipal du 06 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

#### Validation du choix de la commission des travaux pour l'aménagement de la cour de l'école

Trois entreprises ont été consultées pour la réalisation de l'aménagement de la cour de l'école. Celle qui a été retenue est la société HOFF SAS pour un montant TTC de 116 378.94 €.

#### Fixation des attributions de compensation définitives 2023 et notification des attributions de compensation provisoires pour 2024

L'assemblée délibérante approuve le principe de la révision libre des attributions de compensation et le montant d'attribution définitive pour l'année 2023 fixé à 386 258 € par le conseil communautaire.

Cette somme est également fixée pour les attributions de compensation provisoires pour l'année 2024.

#### Modification de la délibération prise le 07 décembre 2022 sur l'organisation du temps de travail des agents communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier cette délibération dans le cadre de l'embauche du nouvel agent technique.

En effet, sa durée de travail hebdomadaire sera de 36h avec l'octroi de 6 jours d'ARTT. A l'unanimité, cette modification est validée.

#### Avis sur le projet de mobilité en Cœur de Savoie

Les élus de Cœur de Savoie ont arrêté le projet de plan de mobilité simplifié le 21 septembre dernier. Comme le prévoit la réglementation, ce projet arrêté doit désormais être soumis à l'avis des conseils municipaux des communes membres qui ont 3 mois à compter de la transmission du projet pour émettre un avis.

L'étude présentée ignore l'existence de Chignin : aucune piste cyclable ni transport en commun ne sont envisagés et la halte ferroviaire, prévue lors du mandat 2014-2020, est repoussée à après 2030.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal votre contre le projet et demande une nouvelle proposition qui tiendra compte de nos attentes.

#### Virements de crédit

Le Conseil municipal donne son approbation sur des virements de crédit en section investissement du budget général. Ces sommes resteront conservées dans leur section mais imputées sur d'autres articles budgétaires.

#### COMPTE-RENDU MAIRE/ADJOINTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental nous a octroyé une subvention de 22 414 € pour l'aménagement du cimetière.

La Préfecture nous avise de l'extension de la station de traitement des eaux usées (STEU) du Domaine – Porte de Savoie. La date de fin des travaux est prévue fin mai 2025.

Un devis d'un montant TTC de 1 592.64 € a été accepté auprès de l'entreprise Chavanel pour la réparation de la tondeuse.

## **COMMISSIONS**

### **Cœur de Savoie**

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 prévoit une date butoir du transfert de la compétence eau aux communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**

Il a été attribué au Parc le label Géoparc mondial UNESCO.

### **Travaux**

Suite à l'épisode de grêle du mois de juillet de cette année, le toit de la salle des fêtes a bien été impacté. En attendant, sa réparation l'entreprise DOUAY a installé une bâche. Le montant de cette opération s'élève à 3 031.20 € TTC.

Un devis d'un montant TTC de 1 514.40 € a été accepté pour la fourniture et la pose d'un évier pour la nouvelle garderie. Ces travaux ont été confiés à Vincent MICHELUZZI.

Un devis proposé par Manutan Collectivités pour l'achat de tablettes, de bacs, chaises et porte-manteau pour la bibliothèque a été validé pour un montant TTC de 2 261.84 €

### **Urbanisme**

Un permis de construire et deux déclarations préalables de travaux ont été déposés en Mairie. Aucune observation particulière n'a été faite.

### **Animation**

Toute la population de Chignin est conviée à la cérémonie du 11 novembre. Rendez-vous ce samedi à 11h15 sur le parking de la Mairie pour le départ du cortège. A 11h30 une gerbe sera déposée devant le monument aux morts du cimetière. La commémoration sera suivie d'un vin d'honneur servi au Clos Dénarié.

C'est avec grand plaisir que nous avons invité le samedi 25 novembre 2023 tous les aînés de Chignin pour le traditionnel repas dansant de fin d'automne.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21h35.

*Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 09 novembre 2023  
Le Maire, Michel RAVIER*

